



info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC\_national

## LE SNALC SALUE QU'ON RENDE JUSTICE À **SAMUEL PATY**

### ► Communiqué de presse

Quatre ans après la mort de notre collègue des mains d'une entreprise terroriste, le verdict est tombé. Tous les accusés ont été déclarés coupables, et à des peines souvent supérieures à celles requises.

Le **SNALC** rappelle que tout cela ne nous rendra pas notre collègue. Mais il était important que le message soit clair, et il l'est.

Le **SNALC** rappelle également que ce procès — car tel n'était pas son objectif — a été loin de faire toute la lumière sur le rôle de l'Institution. Nous n'avons à ce jour qu'un rapport succinct de l'inspection générale qui rappelle qu'à l'époque, on s'était davantage intéressé au cours et aux manquements supposés de notre collègue qu'au fait qu'une entreprise terroriste était à l'œuvre, avec de nombreux signaux d'alerte. Qu'on avait décortiqué la moindre de ses prétendues « maladresses », mais laissé rentrer dans le collège et longuement écouté un homme aujourd'hui condamné à 15 ans de prison.

Le **SNALC** n'oublie pas, continue de se battre pour l'automaticité de l'octroi de la protection fonctionnelle, et apporte tout son soutien à la famille de Samuel Paty.

Paris, le 21 décembre 2024

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)